

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 29 janvier 2026  
Délibération n°2026-02**

L'an deux mille vingt six, le 29 janvier, à la salle du Conseil, à 18h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	12
Votants	13

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Monique LAGER, Louis POMMIER, Josette POTUS, Jean-Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON, Gilles TRONCHON

Absents : Elodie DELABRE, Gilles KACZMAREK.

Procurations : Gilles KACZMAREK a donné procuration à Jean-Christophe PRORIOL

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 23 janvier 2026.

**Objet : Adoption du procès verbal du précédent Conseil.**

Le Maire propose l'adoption du procès verbal du précédent Conseil Municipal.

A l'unanimité, le procès verbal du Conseil Municipal du 18 décembre 2025 est adopté et sera disponible sur le site de la commune.

La secrétaire,

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 24 FEV. 2026  
et publication le 24 FEV. 2026